REMBOURSEMENT FND 2019

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, ……...

Agissant en qualité de ☐ président(e) ☐ secrétaire générale ☐trésorier ☐enseignant(e)

Certifie les combattants ci-dessous :

Licencié(e) au club de ……..… a / ont participé :

➢ **Compétitions individuelles**

- Championnat de France 1ère D Seniors: ☐
- Championnat de France 1ère D juniors : ☐
- Championnat de France 1ère D cadets : ☐
- Coupe de France minimes : ☐
- Championnat de France jujitsu : ☐ (**Uniquement le podium**)

➢ **Compétitions par équipes**

- Championnat de France 1ère division : ☐
- Championnat de France juniors : ☐
- Championnat de France cadets : ☐

En date du …… qui s'est déroulé à……..…….

Noms et Prénoms	Masculin	Féminin	Poids
	–	–	–
	–	–	–
	–	–	–
	–	–	–
	–	–	–
	–	–	–
	–	–	–
	–	–	–
	–	–	–
	–	–	–
	–	–	–
	–	–	–

P. S : le remboursement de l'indemnité forfaitaire de déplacement (FND) sera versé exclusivement au club du judoka par virement bancaire (RIB à joindre obligatoirement).
Cette feuille devra être renvoyée impérativement dans **un délai d'un mois** à compter de la date du championnat ci – dessus désigné. Le remboursement ne sera effectué qu'après le versement fédéral (environ 2 mois).

N. B : Seules les compétitions sportives sont éligibles au FND [France individuel 1ère division, France par équipes de clubs 1ère division, France par équipes de clubs juniors, cadets/cadettes, Coupe de France minimes, France jujitsu masculins et féminins (uniquement le podium)].
Les hors – quotas ne sont pas pris en charge ! Pas de FND pour les demi – finales pour toutes les catégories d'âge (cadets, juniors, séniors), la coupe national Ne waza judo jujitsu dit brésilien, Coupe de France et Championnat de France 2ème division séniors, Coupe de France et Critérium cadets, Championnat de France 2ème division par équipes de clubs.